

Déclaration liminaire de L'UNSA ÉDUCATION AU CSA-D du 14 MARS 2023

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CSA-D,

L'UNSA Éducation souhaite, pour commencer sa déclaration, s'associer à la douleur des proches de notre collègue Agnès Lassalle, assassinée à Saint-Jean-de-Luz. Cet événement met hélas en lumière le sujet délicat et trop peu pris en compte de la santé mentale en France.

La préparation de la rentrée se poursuit dans un double contexte.

D'abord, la contestation de la réforme injuste et injustifiée des retraites, qui s'accroît par des appels à des grèves reconductibles et des blocages, forte de plus de 3 millions de manifestants dont près de 10 000 dans notre département entre mardi 7 et samedi 11 mars.

Ensuite, un rendez-vous social manqué : le 6 mars, la réunion sur la partie « Pacte » de la revalorisation s'est terminée lorsque toutes les organisations syndicales ont quitté la table de discussion. En effet, à nouveau, les propositions du ministre vont à l'encontre des attentes pour l'attractivité des métiers de l'enseignement et de l'éducation : cette politique du « *travailler plus pour gagner plus* », comme les précédentes, ne laisse pas d'espoir à des augmentations concrètes sur les feuilles de paye, ainsi qu'au soutien de l'action professionnelle au quotidien. Pire, elle contribue à décourager gravement ceux qui font l'École, comme ceux qui voudraient les rejoindre, sans reconnaître la charge réelle du métier. Cela alors même que débutent les épreuves d'admissibilité des concours de l'enseignement et de l'éducation, dont l'issue ne permettra probablement pas de couvrir l'ensemble des besoins en postes.

Le ministère semble plus soucieux de faire absorber ses priorités politiques qui manquent d'ambition, comme le dispositif « Devoirs Faits » obligatoire ou l'heure de consolidation en 6^{ème} en ponctionnant une heure de Technologie, que de pérenniser des moyens pour le maintien de la ressource humaine. Dans le même temps, les conditions de travail s'aggravent par la multiplication de risques psycho-sociaux, et il y a toujours des inégalités de rémunération femmes/hommes.

*l'éducation,
notre terrain d'action*

L'UNSA Éducation réaffirme : son soutien à la filière Technologie, qui a sa place dans les enseignements et dans la société ; son exigence de cohérence entre les dispositifs liés à l'École Inclusive ; et son exigence de moyens pour le 1^{er} degré et le 2nd degré, afin de prévenir les difficultés des élèves et de lutter contre celles qui perdurent en collège et en lycée.

A propos de l'ordre du jour qui nous réunit ce 14 mars, les mesures sur poste 2023-2024 dans le second degré, l'UNSA Éducation souhaite remercier les services et les agents pour la qualité des documents de travail fournis, étoffés des remarques ayant été émises lors des précédentes instances.

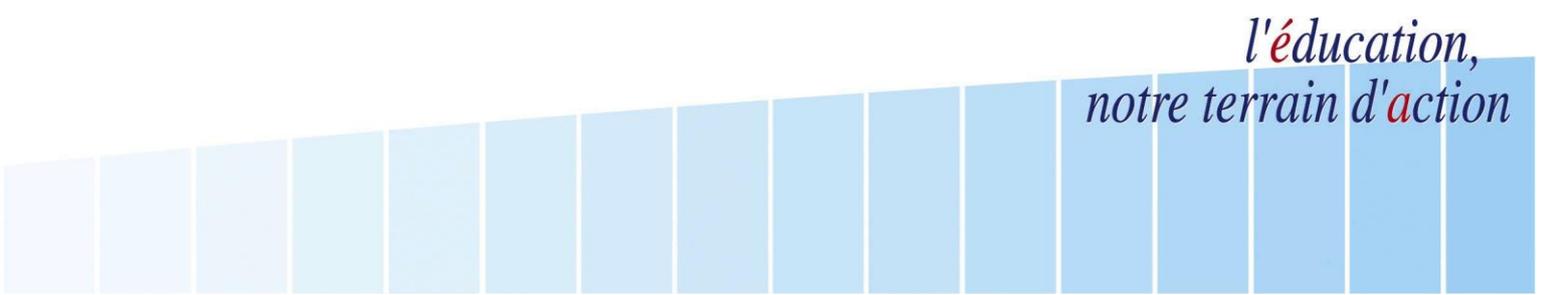
Cependant, nous nous étonnons de l'ouverture présentée le 19 mars 2021 de l'ULIS de Sisteron, étant donné qu'elle n'apparaît pas dans le PV du CTSD du 19 mars 2021.

D'autre part, des craintes émergent de l'analyse des documents :

Que vont devenir les postes de Technologie ? Si à l'instant T, ils ne semblent pas menacés, qu'en sera-t-il quand le Ministère aura communiqué sur les transformations du cycle 4, a priori d'ici juin 2023 ?

Quelles seront les solutions de repli pour les collègues concernés par une mesure de carte scolaire ? Quel est le risque de voir se multiplier les compléments de service, plus ou moins éloignés géographiquement ? À ce propos, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous vous demandons ainsi qu'à vos services, comme chaque année, une vigilance particulière au moment des phases d'affectation afin de permettre aux collègues d'exercer dans les meilleures conditions.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CSA-D, je vous remercie de votre attention.



*l'éducation,
notre terrain d'action*